



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley

Avis public est donné par le soussigné, directeur général de ladite Municipalité :

Que lors de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité, qui se tiendra le 29 juin 2026 à 19H00 à la salle du conseil municipal, 476 rue principale à St-Honoré-de-Shenley modifiera le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2026 de la façon suivante :

- *La séance ordinaire du mardi 7 juillet 2026 sera déplacée au mercredi 8 juillet 2026 20h00.*

Donnée à Saint-Honoré-de-Shenley, ce 3 juin 2026

Pier-Olivier Busque

Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant les copies, aux endroits désignés par le Conseil :

- À l'hôtel de ville au 476 rue principale, St-Honoré-de-Shenley, G0M 1V0
- Au centre multifonctionnel Desjardins au 453A rue Ennis, St-Honoré-de-Shenley, G0M1V0
- Sur le site internet de la Municipalité. www.sthonoredeshenley.com

J'atteste sous serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à St-Honoré-de-Shenley, ce 3 juin 2026.

Pier-Olivier Busque

Directeur général et secrétaire-trésorier